

Si vous êtes d'opinion que des changements en ce sens devraient être faits, m'est avis que nous ferions bien d'opter pour la première proposition, c'est-à-dire, payer une contribution de une piastre par membre, et cela jusqu'à ce que nous ayions atteint le nombre de mille.

A tout événement, j'ai cru devoir différer l'exécution de semblables amendements à la constitution jusqu'à la présente convention, afin d'obtenir des délégués une expression d'opinions. Ce qui permettra au Bureau Principal de procéder avec plus de circonspection et de sagesse à tout amendement qui deviendra nécessaire.

Une autre question importante est celle de décider si nous ne ferions pas mieux de payer aux malades les fractions de semaines. La succursale St-Jacques s'est déjà prononcée en adoptant une résolution à cette fin.

A ce propos, nous nous sommes demandés si, dans l'intérêt bien entendu de la Société, il ne serait pas préférable de soumettre au Bureau Direction, pour contre-examen, les certificats produits par les médecins qui examinent les personnes proposées comme membres dans les différentes succursales, qui, d'ailleurs, se pratiquent dans toutes les autres Société.

En terminant, je dois aussi vous dire que nous avons l'espoir qu'avant longtemps la Société sera en état de tenir ses assemblées et celles de sa Convention dans les salles plus spacieuses et plus convenables d'un édifice, qui sera sa propriété. Voilà, une amélioration qui, on l'admettra, s'impose, et pour le plus grand avantage d'une Société comme la nôtre.

Déjà des propositions très avantageuses nous ont été faites pour l'érection de cet édifice, et, si elles peuvent être acceptées, la Société deviendra possesseur de magnifiques bureaux et de salles de délibérations convenables, et le nouvel édifice public sera non seulement un éclatant témoignage des progrès accomplis en aussi peu d'années, mais ne pourra faire autrement que d'augmenter de beaucoup le prestige de la Société.

JOSEPH DUSSAULT,

Président.

Le secrétaire au nom du Bureau de Direction soumet le rapport suivant :

## TREIZIÈME RAPPORT ANNUEL

DE LA

# Société Bienveillante St-Roch

A M. le Président,

et à MM les Délégués,

de la Société Bienveillante St-Roch.

MESSIEURS,

C'est avec une entière satisfaction que le Bureau de Direction vous soumet ce rapport annuel, qui est un résumé concis, mais démonstratif, des progrès faits par la Société durant l'exercice qui vient de finir.

Il faut constater, en effet, d'après les chiffres qui vous sont présentés dans le rapport du trésorier, et qui parlent assez haut par eux-mêmes, que les progrès accomplis par la Société ont dépassé même au-delà des espérances des sociétaires les

## Nombre de membres

Au commencement de l'année nous comptons 461 sociétaires. Aujourd'hui, ce nombre est presque doublé. Il s'élève à 780, réparti comme suit :

	1er mars 1893	1er mars 1894
Bureau Principal.....	310	364
Succursale No 1.....	18	20
" No 2.....	73	110
" No 3.....	15	45
" No 4.....	10	43
" No 5.....	35	58
" No 6.....	—	56
" No 7.....	—	28
" No 8.....	—	19
" No 9.....	—	25
" No 10.....	—	12
Total.....	461	780

Cette augmentation de membres est due surtout à l'accroissement du nombre de succursales, et le Bureau de Direction ne saurait passer sous silence le fait que, c'est grâce à la somme considérable de travail fait par M. le président, qu'un résultat aussi encourageant a été obtenu. La Société compte aujourd'hui dix Succursales au lieu de cinq qu'elle avait à la fin de l'année précédente.

Dans ses efforts pour développer la Société et bien faire apprécier les excellents avantages qu'elle offre, le Bureau de Direction a eu l'heureuse idée de nommer un agent actif et intelligent, chargé de recruter des membres et d'établir des succursales ou des bureaux de perception; cet agent, M. Narcisse Côté, qui n'est entré en fonctions que le 15 février dernier, a déjà grossi de beaucoup la liste des sociétaires, et à en juger par les résultats obtenus en aussi peu de temps, cette propagande promet beaucoup pour l'avenir.

Le montant payé cette année par chacun des membres faisant partie des deux caisses de secours, n'a été que de \$9.33 et seulement de \$3.00 pour ceux des membres qui ne font partie que de la caisse aux décès de sociétaires. Avec cette légère contribution, la Société a payé deux décès et secouru 101 malades, à qui elle a payé \$2,016, plus \$178.75 aux médecins-visiteurs, soit une moyenne d'à peu près \$22 pour chaque malade.

## Don de la bibliothèque

Le révérend M. Bélanger, dont le dévouement éclairé et infatigable à la cause du développement intellectuel de la paroisse dont il a charge, est connu et justement admiré de tous, a mis à exécution un de ses projets les plus chers, celui de la fondation d'une bibliothèque publique à Saint-Roch, devant remplacer la bibliothèque des ouvriers, qui, comme vous le savez, a dû disparaître par suite de la suppression du léger octroi alloué par les autorités provinciales pour le maintien de cette institution éminemment sage et patriotique. Pour réussir, le digne curé de Saint-Roch a dû en appeler à la générosité, jamais invoquée - en vain, de ses paroissiens. Son chaleureux appel a été entendu, et un grand nombre de nos concitoyens se sont empressés de souscrire, et de souscrire largement. Ne voulant pas que la Société Bienveillante Saint-Roch reste en arrière d'un mouvement aussi louable, des membres dévoués de la Société ont proposé une résolution demandant au Bureau de Direction qu'il fasse don de notre bibliothèque à M. le curé.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par la Société en assemblée générale, et le Bureau de Direction a en conséquence fait don, à M. le curé Bélanger, de la bibliothèque qu'il a accepté avec reconnaissance.

## Fête Saint-Jean-Baptiste

La Société, sur l'invitation de la succursale St-Jacques No 3, s'est fait un devoir de participer à la grande célébration de notre fête nationale à Montréal, en juin dernier en envoyant à cette Succursale une délégation ainsi que son drapeau et les insignes des officiers du Bureau Principal pour ceux de la succursale qui, dans cette circonstance, ont admirablement fait les choses. Cette participation à notre grande fête nationale a énormément contribué à attirer l'attention de tout Montréal sur notre Société, et plus particulièrement sur notre belle et florissante succursale de la métropole.